

## Compte Rendu de la réunion publique du Comité de Quartier du Champ du Cerf du 29 mars 2017

**Membres présents** : Isabelle DELACROIX, Chantal DOUMENT, Jean Claude DECOOL, et Gilbert LEUTRAU.

**Membres excusés** : Pascal DELACROIX, Corinne DEWITTE, Marie Josée LEMOISNE.

**Etaient Excusés** : M. VIAL Raphaël, Conseiller municipal délégué à la démocratie participative  
M. LEMOISNE Jean Michel premier adjoint, élu référent comité de quartier

**Intervenants présents** : M. TAIEB Sarail, M. THIEBAUT Xavier, M. TRYOEN Benoit, Mme DUFOUR Anne-Sophie, M. DIOP Abdou, Mme PONTZEELE Sandy.

Mme DELACROIX se présente en qualité de nouvelle présidente déléguée du comité de quartier du Champ du Cerf. Elle présente également les membres actifs du comité de quartier et les intervenants de la réunion publique.

### **1<sup>ER</sup> Point abordé : La citoyenneté dans votre quartier.**

M. TAIEB prend la parole pour expliquer le rôle de la police municipale.

Les missions de la police municipale sont : la prévention, l'accessibilité sur la voie publique, mais aussi, prévenir et organiser la sécurité des manifestations. En matière de salubrité, les agents sont mandatés pour constater tout problème et se chargent de faire réaliser les travaux nécessaires. Ils peuvent également intervenir dans le cadre de l'environnement (Ex : déjections canines sur les trottoirs et nettoyage des trottoirs). Actuellement une campagne de sensibilisation est mise en œuvre par la municipalité sur la propreté canine ; il est nécessaire d'informer les personnes propriétaires de chiens sur leurs obligations.

Enfin, la police municipale se charge des problèmes de voisinage et autres mises en demeure.

L'opération « Tranquillité Vacances » est assurée par les agents durant toute l'année, et non uniquement pendant les vacances d'été. Pour information, en 2015, près de 170 logements ont ainsi été surveillés et 190 pour l'année 2016.

La police se charge également des verbalisations sur la zone bleue ainsi que du retrait, par la fourrière, pour les stationnements abusifs de plus de 7 jours. Pour autant, lorsqu'il s'agit de véhicules ronchinois, les citoyens concernés sont prévenus avant l'opération. En 2016, 1361 verbalisations ont été effectuées, en 2017, elles s'élèvent déjà à 580.

Pour compléter les actions de la police municipale, 3 agents du PAP arpentent les rues pour discuter avec la population des divers problèmes relationnels, humains ou des difficultés (nuisances) rencontrées. Ils accompagnent également les personnes en difficultés pour les aider dans leurs démarches administratives.

### **Questions posées par le public à M. TAIEB :**

- La rue la bruyère : Il semble y avoir des problèmes de stationnement, mais aussi d'insultes de jeunes envers des riverains. M. TAIEB est déjà intervenu sur le secteur et

requalifie le problème comme un problème de voisinage. Il indique qu'il passera de nouveau dans la rue afin de tenter de sensibiliser les riverains.

- Chemin d'Esquermes : une habitante s'inquiète de la pose d'une caméra dirigée vers son domicile. M. TAIEB indique qu'une démarche a déjà été réalisée par le biais d'un courrier recommandé. La maison étant inhabitée, ledit courrier est revenu en mairie. M. TAIEB propose de demander à Monsieur le Maire d'informer le procureur de la République, ce, afin d'entamer une procédure à l'encontre des contrevenants.

- Les gens du voyage installés récemment : M. TAIEB indique que la ville dispose d'un lieu afin de les accueillir. De ce fait, le procureur de la République a été prévenu et l'expulsion des gens du voyage devrait se faire dans les 48 heures.

- Dans un bosquet situé entre l'avenue du 8 mai et l'avenue Jean Jaurès, des jeunes se réunissent pour boire ensemble et écouter de la musique. M. TAIEB rappelle que dans la mesure du possible des contrôles sont effectués avec relevé d'identité afin de sensibiliser des auteurs de ces troubles du voisinage.

### **2<sup>ème</sup> Point : Présentation des actions du CIPD.**

Mme DUFOUR, Conseillère municipale, prend d'abord la parole pour présenter le CIPD, Conseil Intercommunal de Prévention de la Délinquance. Il s'agit d'une association loi 1901 présidée par Monsieur Patrick GEENENS, qui propose des actions communes entre les 6 villes concernées afin de privilégier la prévention plutôt que la répression.

M. TRYOEN (directeur et intervenant) a défini le CIPD et l'ensemble de ses actions. Subventionnée par les 6 communes, elle reçoit aussi des fonds du département et de la CPAM.

Le pôle prévention s'occupe des jeunes de 11 à 25 ans. Il réalise des actions auprès des élèves des écoles, des ateliers théâtres. De nombreuses actions sont également développées en relation avec le collège Gernez RIEUX.

Il existe un comité de décrochage pour accompagner les parents dont les enfants sont en situation de d'échec scolaire. Celui-ci a pour objectif de permettre une amélioration de la situation constatée.

M. DIOP est également intervenu sur ses expériences « terrain » au sein du CIPD et sur le partenariat avec le collège Gernez Rieux.

Mme PONTZEELE Sandy (chef d'équipe du Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour les Usagers de Drogue – CAARUD) est intervenue en donnant des exemples sur divers situations de jeunes.

En fin de présentation, Mme PONTZEELE a distribué une brochure de l'association. Cette dernière sera jointe au compte rendu.

### **3<sup>ème</sup> Point : Présentation de la charte citoyenne par Mme DOUTEMENT :**

Suite à la finalisation de la charte, Mme DOUTEMENT en a fait la présentation et a insisté sur la manière dont celle-ci a été rédigée, notamment sur le caractère positif et non répréhensif des points abordés. Le souhait du comité de quartier est que chacun s'approprie la charte citoyenne. Une distribution a été faite au public présent. La prochaine étape consiste à une distribution dans toutes les boîtes aux lettres sur le secteur du comité du champ du cerf. Un exemplaire est joint au compte rendu et sera mis sur la page Facebook.

#### **4<sup>ème</sup> Point : Création de la page FaceBook.**

Mme DELACROIX annonce la création d'une page FaceBook dédiée au comité de quartier du Champ du Cerf. Elle incite les gens à la visiter, et y adhérer pour être informé des actions menées par le comité.

L'adresse de la page FaceBook est : Comité de quartier de Ronchin, Champ du Cerf.

#### **5<sup>ème</sup> Point : questions diverses.**

- Des poubelles à déjection canines et distributeurs de sachets plastiques dédiés sont demandés. Les membres du comité de quartier profitent du lancement de la charte citoyenne et du lancement de la campagne de sensibilisation de la municipalité pour proposer l'aménagement desdits distributeurs aux endroits suivants :

- Dans la trame verte,
- Au coin de la rue Berlioz et la rue Camille Saint Saëns,
- Aux abords des appartements de la rue Camille Saint Saëns,
- Rue Descartes,
- Dans le haut de la rue du 8 mai 1945,
- Rue Alfred de Musset,
- Rue Allende,
- Rue Jean Jaurès (plusieurs pourraient y être installer),
- Et dans toute rue où la municipalité le jugera nécessaire.

- Demande de matérialisation horizontale de places de stationnement dans la rue Rubens afin d'éviter un stationnement, et donc un engorgement, devant l'entrée de la résidence Bol d'Air.

- Demande d'une action auprès de Transpole pour la réparation du siège abîmé à l'arrêt RUBENS.

A la clôture de la séance, nous avons récupéré les coordonnées d'une personne souhaitant intégrer le comité de quartier. Mme DELACROIX lui a précisé qu'un courrier de candidature devait être adressé à monsieur le Maire afin que celui-ci puisse statuer.

De même, une personne s'est proposée de nous aider à accéder aux boîtes aux lettres de la résidence Bol d'Air afin de pouvoir distribuer les tracts relatifs aux réunions publiques.

L'ordre du jour est terminé. Mme DELACROIX remercie le public pour sa participation et clos la réunion.